

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 11 janvier 2024

Une délégation a été reçue en Préfecture ce jeudi 11 janvier pour déposer plus de 500 signatures sur des pétitions (ci-jointes) exigeant « **la réquisition immédiate des logements vacants en faveur de toutes les familles sans logement** ».

La délégation était composée de parents et personnels des écoles Painlevé (Lyon 3<sup>e</sup>), Gilbert Dru (Lyon 7<sup>e</sup>) et Jean Zay (Lyon 9<sup>e</sup>) et du collège Jean de Verrazane (Lyon 9<sup>e</sup>). Elle était également porteuse de signatures réalisées dans les écoles Chapeau Rouge et Maurice Carême (Lyon 9<sup>e</sup>) et au collège Raoul Dufy (Lyon 3<sup>e</sup>).

Le collectif "Jamais sans toit" recense actuellement plus de 340 enfants privés de logement dans la Métropole de Lyon : des enfants qui dorment à la rue ou qui sont mis à l'abri au moyen d'occupations d'écoles.

Comme l'a déclaré lundi l'un des responsables de ce collectif, « *Les écoles sont un lieu de protection mais elles n'ont pas vocation à devenir centre d'hébergement d'urgence* ». En effet ce n'est pas à l'école d'assurer les missions de l'État en la matière.

Selon les chiffres de l'Insee, 53 000 logements sont vacants dans la seule Métropole de Lyon. Donc les solutions existent : des logements vacants doivent être attribués aux familles sans logement !

Les enfants ont droit à être scolarisés ; ils ont aussi droit à un vrai logement, condition indispensable pour leur santé comme pour leurs apprentissages.

L'État doit jouer son rôle : assurer ses responsabilités en matière d'hébergement d'urgence et trouver un logement à chaque famille concernée. Et s'il s'y refuse, la Métropole comme les Mairies ne sauraient se contenter de dénoncer l'inaction de l'État : elles doivent vu l'urgence prendre les mesures indispensables. C'est-à-dire décider la réquisition des logements vacants en faveur des familles sans logement.

Aucune réponse à cette exigence n'ayant été apportée ce jour par la Préfecture, la délégation a insisté pour être reçue dans les plus brefs délais par le Sous-Préfet en charge du dossier. Elle invite celles et ceux qui souhaitent s'associer à cette demande à nous le faire savoir.

La délégation propose de poursuivre la signature des pétitions. Elle invite les parents et personnels des autres établissements scolaires à rejoindre, sous la forme qu'ils jugeront utile, la mobilisation pour la réquisition.

Dès la semaine prochaine, la tenue à Lyon des Conseils d'arrondissement sera l'occasion de porter de nouveau cette exigence, dans la perspective du Conseil municipal du 25 janvier.

Contacts :      [requisitionlogementslyon@gmail.com](mailto:requisitionlogementslyon@gmail.com)  
06.64.96.70.56



**« Dans Lyon et autour,  
340 enfants à la rue :  
RÉQUISITION  
des logements vides »**

*C'est l'exigence de la  
délégation reçue à la  
Préfecture du Rhône  
ce jeudi 11 janvier.*

Nous sommes des parents et personnels (agents, animateurs, enseignants...) de l'école Painlevé à Lyon 3<sup>e</sup>. À l'initiative de parents d'élèves de l'école, celle-ci est « occupée » depuis le 6 novembre pour héberger deux familles d'enfants qui y sont scolarisés.

À l'arrivée de l'hiver, ces sept enfants et leurs parents comme **plus de 320 enfants dans la Métropole de Lyon n'ont pas d'hébergement**. Aujourd'hui ceux qui ne sont pas dans les écoles « occupées » dorment à la rue...

**Cette situation est absolument insupportable !** Elle l'est d'autant plus quand on apprend que plus de 50 000 logements sont vacants dans l'agglomération.

Alors nous le disons aux représentants de l'État, comme à tous les élus et responsables politiques qui déplorent le drame en cours : **ça ne peut plus durer !**

**Nous exigeons la  
RÉQUISITION IMMÉDIATE DES LOGEMENTS VACANTS  
en faveur de toutes les familles sans logement !**

D'urgence l'unité doit se réaliser sur cette exigence.

Pour notre part, nous invitons à signer largement cet appel et décidons de le porter à la préfète, au président de la Métropole et à la Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement : **rendez-vous jeudi 11 janvier à 12h15** devant le portail de l'école primaire (côté maternelle) pour s'y rendre en délégation.

**APPEL pour la réquisition  
de logements pour les familles à la rue**

Nous sommes des personnels et parents de l'école Jean Zay à Lyon 9<sup>e</sup>.

**Une famille de l'école peut se retrouver à la rue** du jour au lendemain. Comme des dizaines d'écoles, nous sommes confrontés à ce grave problème des élèves qui, faute de logement et en plein hiver, sont contraints de dormir dehors (320 enfants dans la Métropole de Lyon) ou dans leur école "occupée"... Si aucune solution de logement digne n'est trouvée par les pouvoirs publics, ce problème risque de s'accroître.

**La Mairie de Lyon vient d'annoncer** qu'elle prendrait en charge « *les familles mises à l'abri lors d'occupations d'écoles avant le 15 décembre (...) qui seront hébergées en hôtel pendant les vacances de Noël* » (écrit Mme Léger, adjointe au Maire de Lyon, à une école occupée). C'est une première avancée résultant de la mobilisation, notamment dans les écoles, qu'elles soient occupées ou non.

**Et après les vacances ? Et les autres familles** qui ne sont pas déjà dans les écoles occupées ? Que deviendront-elles ? Nous avons rencontré un adjoint de notre Mairie d'arrondissement :

- à notre demande de logement pour la famille de l'école d'ici les vacances, il nous a répondu : « *une nuit d'hôtel, pas plus* » ;
- à notre demande de ce que deviendront les familles à la rentrée de janvier, il nous répond : « *elles seront à la rue, sauf si les collectifs les hébergent dans les écoles* ».
- pour le reste - logements vacants, réquisition,... - il semble que c'est la complexité administrative qui prime.

**Cette situation est insupportable !** D'autant plus quand on apprend que plus de 50 000 logements sont vacants dans l'agglomération. Ça ne peut plus durer !

- Il n'est pas possible que l'Etat continue de refuser d'apporter les solutions de logement ou même d'hébergement qu'il devrait : c'est inhumain.
- Quant à la Métropole et la Mairie, elles ne peuvent pas seulement dénoncer l'inaction de l'Etat, elles doivent agir.

**Nous exigeons  
la RÉQUISITION IMMÉDIATE DES LOGEMENTS VACANTS  
en faveur de toutes les familles sans logement !**

D'urgence l'unité doit se réaliser sur cette exigence.

Nous invitons à signer largement cet appel et décidons de le porter à la préfète, au président de la Métropole et à la Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement.

**Appel pour la réquisition  
de logement pour les familles à la rue**

Nous sommes des parents d'élèves et des personnels (agents, animateurs, enseignants...) de l'école Gilbert Dru à Lyon 7.

À l'initiative de l'association Solidru, l'école est « occupée » depuis mi-novembre pour héberger deux familles, dont quatre enfants qui y sont scolarisés.

À l'arrivée de l'hiver, ces quatre enfants et leurs parents comme plus de 320 enfants dans la Métropole de Lyon n'ont pas d'hébergement.

Aujourd'hui ceux qui ne sont pas dans les écoles « occupées » dorment à la rue...

**Cette situation est absolument insupportable !** Elle l'est d'autant plus quand on apprend que plus de 50 000 logements sont vacants dans l'agglomération.

Alors nous le disons aux représentants de l'État, comme à tous les élus et responsables politiques qui déplorent le drame en cours : **ça ne peut plus durer !**

**Nous exigeons  
la RÉQUISITION IMMÉDIATE DES LOGEMENTS VACANTS  
en faveur de toutes les familles sans logement !**